

et reçus aussitôt l'ordre de paraître au palais. Le roi m'ayant expédié à cet effet quelques galères bien armées, je me rendis promptement à la cour, où je n'eus qu'à me louer de l'accueil que me fit le nouveau souverain. Il versa, en me voyant, des larmes que je n'ai pu attribuer qu'aux bonnes recommandations du roi son père. En effet, S. M. voulut bien me rappeler que l'empereur Gia-long, avait daigné s'occuper de moi avant sa mort, et me recommander dans les termes les plus flatteurs et les plus exprès à la bienveillance de son successeur. Il n'avait pas moins compris dans sa recommandation tous les Français, en disant à son fils : « C'est une bonne nation qui mérite de toi la considération et la reconnaissance des services qu'elle m'a rendus dans la personne des mandarins qu'elle m'a procurés. »

Le vieux roi avait ajouté à tout cela les choses les mieux faites pour inspirer à son fils en notre faveur les sentiments dont il fut toujours pénétré lui-même.

Après un court entretien au sujet de mon arrivée, j'annonçai au roi que j'étais porteur pour lui d'une lettre de S. M. le roi de France. Je le priai de m'accorder pour le lendemain matin, la permission de venir la lui présenter. Le roi acquiesça à ma demande, et fit donner sur le champ les ordres nécessaires pour qu'elle fût honorée de toute la pompe et des cérémonies que comportent, en pareil cas, les usages du pays. Ces ordres ne tardèrent pas à être mis à exécution.

Le 18 mai, au lever du soleil, on dépêcha de la cour plusieurs galères dont l'une avait été désignée pour être favorisée de l'honneur de recevoir la lettre de S. M. Louis XVIII. Ces galères étaient accompagnées, aux deux rives du fleuve, par plusieurs régi-